Collecte des déchets

Collecte annuelle des ENCOMBRANTS du 18 > 29 novembre 2024



Inscriptions et renseignements :

Avant le 3 octobre 2024

En MAIRIE (Secteur d'Aurignac, de Boulogne-sur-Gesse, de L'Isle-en-Dodon, de Montréjeau, de Saint-Gaudens)



Déchets acceptés :

Objets VOLUMINEUX et NON DANGEREUX issus des ménages* ⇒Longueur ≥ 1.50 mètre x Longueur ≥ 0.50 mètre x hauteur ≥ 0.50 mètre * vidés de leur contenu







Déchets refusés* :

- Petits objets < dimensions ci-dessus, seuls ou en lots (ex : lot de chaises)
- Télévisions et écrans divers (d'ordinateurs...)
- Déchets vitrés et / ou en verre (aquarium, menuiseries vitrées, miroirs...)
- Pneumatiques
- Gravats et déblais (tuiles, briques...)
- Déchets dangereux : Amiante (éverite...), cuves et bouteilles de GAZ, cuves à FIOUL non dépolluées par un professionnel,...
- Véhicules hors d'usage incluant les 2 roues
- Déchets fermentescibles : ordures ménagères, cadavres d'animaux, végétaux (tonte, branchages...)...
- Déchets provenant des professionnels, dont bâches agricoles.

liste non exhaustive



Présentation des déchets :

Par l'usager, la veille au soir de la collecte

Lieu: sur la voie publique accessible par un véhicule super-lourd (Dimensions voie: L 18 m x l 3 m x h 4.10 m et si impasse, retournement possible avec espace public de 20 m de large) sans obstacle au-dessus (fil, branches, toit...)



Informations à mentionner à la mairie lors de l'inscription :



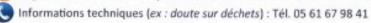
 La LISTE DÉTAILLÉE des types de déchets à collecter Préciser la présence éventuelle de CONGÉLATEURS et / ou RÉFRIGÉRATEURS** collectés spécifiquement lors d'un 2ème passage (**petits modèles « top » refusés)



- L'ADRESSE du lieu de COLLECTE
- L'ADRESSE POSTALE, si elle est différente du lieu de collecte pour envoi du courrier de la (les) date(s) de ramassage (définie(s) après retour des 104 communes)



Règlement de collecte complet consultable en mairie & sur le site Internet coeurcoteaux-comminges.fr





Avant de jeter, penser aux alternatives permettant le réemploi : réparation, don (associations locales, ressourceries, entourage...), troc, vente, etc.



Les informations sur la collecte et le tri des déchets sont disponibles sur le site de la communauté de commune.

https://www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-bouger/dechets-menagers/dechetteries-655

Déchetterie de L'Isle-en-Dodon

Route de Molas

31320 L'Isle-en-Dodon

Du mardi au samedi :

8 h 30 - 12 h &

13 h 30 - 17 h 30

